

ÊTRE SERVANT DANS UNE FAMILLE URBAINE POLONAISE AUX XVIIE-XXE SIÈCLES. EVOLUTION DU STATUT SOCIAL ET MATÉRIEL DES DOMESTIQUES

Cezary Kuklo et Malgorzata Kamecka
Université de Bialystok

Resumen: Este trabajo tiene como objetivo determinar el sexo y estructura por edades del servicio doméstico en las familias polacas desde el siglo XVI a 1930. Este estudio nos permitirá evaluar de modo más preciso la función social del servicio doméstico en los hogares urbanos y las relaciones entre amos y sirvientes, basadas en un pacto mutuo. Los efectos de la industrialización en la Polonia del siglo XIX fueron seguidos por modificaciones sustanciales de esas relaciones al hacerles perder su antiguo carácter y ser cada vez más impersonales. La cuestión afecta a la nueva cualidad de esas relaciones: ¿eran considerados los servidores como algo inherente a los grupos sociales más bajos? Finalmente, nuestro objetivo es describir -en una perspectiva más general- las condiciones económicas del servicio doméstico: formas de salario, cargas complementarias, alojamiento, etc.

Palabras clave: servicio doméstico, servidores, feminización, amos, empleados, relaciones patriarcales, industrialización.

Abstract: This paper's main goal is to determine the sex and age structure of the domestic staff working in Polish families from 16th century to 1930 s. This study will allow us to evaluate more precisely the social function of domestic service in urban households and the relations between masters and servants that were based on a mutual agreement. The effects of industrialization in 19th century Poland followed by essential modifications of those relations made them lose their ancient character to become more and more impersonal. The question concerns the new quality of those relationships: are the servants considered as belonging to lower social groups? Finally our objective is to describe -in a more general perspective- the financial conditions of domestic work: forms of salaries, complementary charges, accomodations etc.

Key words: domestic service, servants, feminization, masters, employees, patriarchal relations, industrialization.

Le projet de saisir les transformations socio-économiques dans la condition des domestiques travaillant dans les familles urbaines polonaises durant quelques siècles paraît difficilement réalisable. Or, nous ne prétendons nullement soulever et traiter dans cet article tous les aspects de la domesticité de façon exhaustive. Nous espérons tout simplement vous y signaler quelques caractéristiques grâce auxquelles vous prendrez connaissance du rôle du service domestique dans le fonctionnement des ménages des villes polonaises. Nous avons décidé d'organiser nos réflexions autour du vaste domaine qu'est la situation sociale et matérielle des servants et leur position par rapport à celle de leurs maîtres. Aussi serait-il nécessaire de s'interroger sur les changements de la mentalité du groupe dont nous tâcherons d'étudier les comportements.

Le champ social de nos analyses compare le milieu de quelques grandes villes polonaises -Varsovie, Cracovie, Poznan, Gdansk, Lvov- que nous allons observer à partir du XVIe jusqu'aux années trente du XXe siècles¹.

Les sources pour les recherches sur la domesticité dans la Pologne féodale tardive ne sont pas homogènes. En ce qui concerne l'époque moderne, il est d'usage d'utiliser le plus souvent les registres des impôts de capitation, les livres judiciaires, les textes des lois et des factures municipales, les statuts des corps de métier, les testaments et les inventaires; sans oublier les oeuvres littéraires, riches en précieuses observations avant tout sur la vie quotidienne des domestiques.

Définir le nombre global des domestiques urbains pose plusieurs difficultés causées par le manque de données statistiques. Il est cependant possible d'admettre que dans la première période présentée (XVIe-XVIIIe siècles) ce groupe socio-professionnel fait partie des plus nombreux. Avant de passer à son analyse, rappelons que le terme de «servant» désignait à l'époque la catégorie des gens appelés de nos jours «employés privés». Rien d'étonnant alors que, dans les inventaires des gens définis officiellement «famulus», on note fréquemment les livres, écrits en langues différentes, et les outils pour écrire. Par contre, s'il s'agit du terme «famula», il désigne toujours une servante².

¹ Pour l'étude des villes polonaises d'avant 1795, il serait utile de consulter: *Warszawa w latach 1526-1795*, prép. par M. Bogucka et d'autres, Warszawa 1984; J. Bieniarzowna, J. M. Malecki, *Krakow w wiekach XVI-XVIII*, Krakow 1984; *Dzieje Poznania do roku 1793*, édité par J. Topolski, Warszawa-Poznan 1988; M. Kedelski, *Rozwoj demograficzny Poznania w XVIII i na poczatku XIX wieku*, Poznan 1992.

² J. Bieniarzowna, *Z dawnego Krakowa*, Krakow 1957, p. 59-70; voir aussi C. Kuklo, *La domesticité en Pologne à la fin du XVIIIe siècle, premiers résultats des recherches*; dans: *Le phénomène de la domesticité en Europe, XVIe-XXe siècles*, édité par A. Fauve-Chamoux et L. Fialova, Praha 1997, p. 51-56.

Il est évident que le nombre des domestiques variait suivant les périodes de prospérité, de régression économique ou celles de catastrophes naturelles ce qui se confirme d'ailleurs dans les tarifs des impôts de capitation des années 1590-1699 dans lesquels nous retrouvons toute la population des villes sans enfants de moins de 10 ans. Les domestiques y constituaient respectivement: 16,4% du total des personnes enregistrées à Lublin (1680), 17,7% à Cracovie (1699), 20,9 % à Lvov (1662), 26,2% à Poznan (1590) et 27,5% dans la Vieille Varsovie³. Le groupe des "Famulus" est formé par: valets, servantes, cuisinières et nourrices. Si on voulait y rajouter les compagnons et les apprentis -exerçant des travaux domestiques- on aurait presque 46,9%, c'est-à-dire presque la moitié de toutes les personnes du registre⁴.

La plus grande concentration des domestiques est observée dans les quartiers plus riches. En 1659, dans la Vieille Varsovie, on enregistre 33% des domestiques travaillant dans les maisons situées près de la place du marché et 13% à peine dans celles qui se situaient loin du centre. Il en est de même pour la ville de Poznan au XVIe siècle: les familles qui en embauchent le plus étaient celles du centre de la ville⁵.

En 1788, à Cracovie, pour 8894 habitants des quatre quartiers les domestiques en constituaient 14,06% contre 10,35% des apprentis. Dans le groupe de 4566 hommes, on dénombre 339 domestiques soit 7,42%, dans celui de 4328 femmes - 912 aides-ménagères, soit 21,07%: les pourcentages qui pouvaient encore s'élever pendant les périodes de prospérités et qui baissaient dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle: les différences n'étant pas cependant sensibles puisque les bourgeois ont toujours prédominé à Cracovie⁶. A la fin du XVIIIe siècle, la situation à Varsovie était différente: la présence des maisons des magnats influait sur le nombre des domestiques qui constituaient 18% du total des hommes⁷.

Parmi les facteurs favorisant la croissance du nombre des domestiques, il convient d'énumérer la nouvelle situation des villes au XVI-XVIIe siècles qui a entraîné l'enrichissement de ceux qui embauchaient les domestiques -notamment des artisans et des commerçants⁸.

³ A. Karpinski, *Zenska służba domowa w miastach polskich, w drugiej połowie XVI i w XVIIw;* dans: *Nedza i dostatek na ziemiach polskich od średniowiecza po wiek XX*, Warszawa 1992, p. 41-61.

⁴ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach Warszawy XVI i XVII wieku*, Warszawa 1983, p. 172.

⁵ A. Karpinski, *Zenska służba...*, p. 41-45.

⁶ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 59-62.

⁷ J. Berman, *Służba domowa w Warszawie w koncu XVIIIw. oraz próby jej zrzeszenia się zawodowego*,

Ekonomista 1926, t.II-III, p. 19.

⁸ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 171.

Les domestiques se recrutaient pour la majorité des villes mais aussi des petites villes et des villages –les sources en témoignent. Les servants d’origine étrangère ne constituaient qu’une faible proportion de l’ensemble et ils venaient des pays de leurs maîtres, on observe par exemple des Allemands à Varsovie à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècles. On pourrait supposer que beaucoup d’entre eux représentaient des milieux bourgeois étrangers.

Leur présence est d’ailleurs à l’origine de plusieurs polémiques. Il est possible qu’on confonde une partie de ces gens-là avec les apprentis de marchands, délimités dans les sources de façon imprécise⁹.

C’étaient les femmes qui prédominaient. Dans toutes les villes analysées, (Cracovie, la Vieille Varsovie, Lublin, Poznan, Lvov, Gdansk), elles représentaient plus de 4/5 des domestiques: de 83% (La Vieille Varsovie en 1659) à 91% (à Poznan en 1590). Nous avons une variété des termes pour les définir: servantes, filles, femmes, domestiques, *Famulae*¹⁰. Dans la plupart des cas, il s’agit du personnel féminin de bas niveau de qualification destiné à effectuer de simples travaux ménagers. Mais il y en a également de plus spécialisés: cuisinières, blanchisseuses, couturières - sans oublier les très importantes nourrices auxquelles on confiait plus tard la charge des enfants, vu la mortalité des femmes à l’accouchement. Les municipalités engageaient quelques-unes des nourrices pour nourrir et élever de nombreux enfants abandonnés, d’autres travaillaient comme domestiques¹¹. Les travaux exercés par les hommes paraissent plus variés: ils effectuaient les travaux ménagers (cuisiniers, aides, intendants des écuries, jardiniers), ils accompagnaient leurs maîtres pendant les voyages d’affaires ainsi que les voyage éducatifs, escortaient des convois de marchandises, surveillaient les biens laissés à Varsovie¹².

D’un côté, pour une grande partie des femmes dont les maris ou les pères étaient morts, l’entrée en service offrait une possibilité d’éviter de tomber dans la misère. De l’autre côté, se retrouver servantes signifiait pour les jeunes filles des familles moins aisées d’apprendre les manières: voilà les raisons pour lesquelles un petit noble se sentait honoré d’avoir placé son fils à la cour d’un magnat et un modeste bourgeois sa fille dans la maison d’un conseiller¹³. L’état des sources ne nous permet pas d’avoir

⁹ Ibidem, p.169.

¹⁰ Ibidem, p.175.

¹¹ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p.175.

¹² Ibidem, p.176; Par exemple, Michal Kazimierz Radziwill qui se rend en 1721 en France pour compléter son éducation mentionne dans son récit de voyage la présence de deux domestiques faisant partie de son équipage: M.K. Radziwill „Rybenko”, *Opis podróży po Europie 1721-1723*, AGAD, Arch.Radziwillow, dz.VI, II-80, t. I.

¹³ J.Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 63-69.

la réponse complète en ce qui concerne la provenance sociale et territoriale des servantes. A la base de quelques centaines de cas isolés, on constate que 2/3 environ venaient du milieu urbain contre 1/3 du milieu campagnard. Ces chiffres réfutent à nouveau la thèse sur l'origine paysanne des domestiques urbaines d'autant plus que nombreuses étaient dans ce groupe les représentantes des familles d'artisans songeant à assurer un meilleur avenir à leurs enfants¹⁴.

Le nombre croissant des domestiques reflète au XVIIIe siècle l'amélioration de la situation économique et du niveau de vie des commerçants de Gdansk. Il ne suffisait plus d'avoir une ou deux domestiques, il convenait d'en avoir plusieurs, tous en livrées richement décorées¹⁵. Tels étaient au moins les récits des voyageurs venant à Gdansk dans la première moitié du XVIIe siècle. Les années suivantes se caractérisaient par le même goût du luxe. La lecture du testament rédigé en 1711 de la veuve du bourgmestre de Gdansk Henryk Schwarzwald nous fournit les détails extrêmement intéressants en ce qui concerne les dispositions testamentaires: elle met aussi sur la liste des légataires ses domestiques: dame de compagnie (une Française), femme de charge, femme de chambre, une servante, deux servants, cocher et jardinier!¹⁶ Grâce aux tarifs des impôts de capitation il est possible de déterminer assez précisément le nombre de domestiques par ménages urbains. En 1699, il y en avait une à Cracovie; par contre, à Poznan et dans la Vieille Varsovie, trois en moyenne par deux maisons. En 1662, on en dénombrait trois dans chacune de 280 maisons à Lvov, ville qui n'a pas souffert pendant la guerre avec la Suède¹⁷.

Analyser l'âge et l'état civil des servantes pose plusieurs difficultés mais, comme dans d'autres pays, elles se mettaient à travailler assez tôt, dès l'âge de 10-12 ans. Ces données ne se rapportent pas directement à la ville de Cracovie où, à la fin du XVIIIe siècle, l'âge des servantes dépassait 27 ans en moyenne. Outre des jeunes femmes, les familles plus riches de Cracovie pouvaient aussi employer les femmes plus âgées¹⁸. Plus fiables et consciencieuses, elles surveillaient le reste du personnel. Occuper un poste à responsabilités marquait, pour ces femmes plus âgées et très souvent seules, une possibilité d'ascension sociale au sein de leur groupe professionnel. Les statistiques ne nous laissent aucun doute que les femmes mûres, veuves avec enfants adultes ou femmes célibataires constituaient un groupe important et que les femmes mariées n'étaient pas très nombreuses¹⁹.

¹⁴ A. Karpinski, *Zenska sluzba...*, p. 43-47

¹⁵ M. Bogucka, *Zyc w dawnym Gdansku*, Warszawa 1997, p. 131-133.

¹⁶ Ibidem, p. 132.

¹⁷ A. Karpinski, *Zenska sluzba...*, p. 53-59.

¹⁸ C. Kuklo, *Ze studiow nad sluzba domowa w miastach Polski przedrozbirowej*; dans: *Miedzy polityka a kultura*, sous la rédaction de C. Kuklo, Warszawa 1999, p. 208.

¹⁹ A. Karpinski, *Zenska sluzba...*, p. 45-50.

La qualité la plus recherchée chez un candidat était son utilité au travail proposé. Nous manquons de renseignements sur la qualification professionnelle des domestiques. Pour trouver un bon domestique, on entreprenait toutes sortes de démarches. A Gdansk, par exemple, pour recruter de nouveaux domestiques -honnêtes, travailleurs, pieux- on s'adressait à des intermédiaires officiels, reconnus par les pouvoirs municipaux: il y en avait 6 pour les femmes ("Magde Mutter") et 4 pour les hommes ("Knechte-Vater"). On pouvait les reconnaître aux enseignes qu'ils plaçaient devant leurs maisons. Nous ignorons l'existence d'agence de ce type dans d'autres villes, mais nous y retrouvons les hommes et les femmes qui, au besoin, servaient d'intermédiaires²⁰.

Les rapports juridiques entre le serviteur et son maître s'apprêtent à une autre analyse essentielle nous permettant de saisir le caractère particulier des domestiques. Bartlomiej Groicki, un éminent juriste de la Renaissance polonaise, distinguait deux catégories des domestiques:

- 1) Dépendants, soumis (prisonniers de guerre, capture à la guerre, vente).
- 2) Libres.

A ces deux catégories, ajoutons la troisième, notamment celle des personnes endettées pour lesquelles la période de domesticité permettait de régler leurs dettes (sous la menace des sanctions juridiques très sévères)²¹.

Les formes de rémunération des domestiques se présentaient différemment-suivant le travail effectué et la situation financière de l'employeur qui pouvaient les payer en espèces ou en nature: chaussures ou vêtements, logés et nourris. D'habitude, on les logeait dans des annexes, greniers, sous-sols modestement équipés.

Les documents judiciaires du XVIe et XVIIe siècles présentent les cas de nombreux procès entre les domestiques et les employeurs ou leurs héritiers négligeant d'acquitter leur contrat²². Les enseignements de l'Eglise ordonnant de payer les domestiques et reconnaissant comme péché la dérogation à cette règle, plusieurs bourgeois tâchaient de régler leurs obligations sur leur lit de mort. Le droit municipal précisait avec beaucoup de rigueur toutes les règles de paiement. Les testaments, la source la plus importante de notre savoir sur le montant de la rémunération, ne déterminent pas la durée de la période de paiement. On apprend des comptes de bourgeois l'importance du salaire en nature étant donné que beaucoup de domestiques n'avaient pas touché leur argent pendant des années. De grandes inégalités résultaient avant tout de l'actuelle situation financière de l'employeur, sa générosité ou avarice,

²⁰ M. Bogucka, *opus cit.*, p. 131-133.

²¹ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 59-70.

²² A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 178.

capacités nécessaires pour le travail et de la durée du service²³. De façon générale, les domestiques qui gagnaient peu n'étaient pas capables de ramasser une somme suffisante en cas de maladie ou de vieillesse. Il existait quand même un groupe de domestiques relativement bien rémunérés parmi lesquels on pourrait énumérer des cuisiniers, jardiniers, cochers devenus propriétaires des maisons situées en banlieue après les années de service chez les familles nobles qui, faute d'argent, leur transmettaient des biens immobiliers²⁴.

Les disparités dans la situation matérielle causées par les salaires et les legs différents ainsi que par les revenus illégaux deviennent plus visibles pendant l'analyse des inventaires des domestiques. Le règlement de la communauté juive de 1595 précisait les salaires des domestiques catholiques qui gagnaient plus que dans les maisons chrétiennes pour deux raisons:

- 1) Les domestiques n'avaient pas le droit d'être logées dans les maisons de leurs maîtres (la cuisinière ou la bonne d'enfant devaient payer le loyer).
- 2) On limitait le nombre des cadeaux si répandus dans les familles catholiques²⁵.

Les différences matérielles entre les domestiques plus aisés et moins riches devaient se faire remarquer dans le niveau de la vie quotidienne: les vêtements et les ornements qu'ils portaient. Ces signes de richesse, beaucoup moins observés à Varsovie, font l'objet des règlements des municipalités de Poznan, Cracovie ou de Gdansk qui se prononcent "contre les tenues excessivement décorées des servantes"²⁶.

Pour tenter de situer les domestiques, par rapport à d'autres groupes plus pauvres de la société urbaine, il convient de se référer au Registre des impôts de capitation de 1590. Selon ce dernier, les domestiques se placent devant les petits compagnons ou apprentis mais derrière les veuves des artisans, commerçantes plus pauvres ou compagnons plus aisés²⁷.

Les sources n'indiquent pas la durée du service. Le caractère particulier des informations dont nous disposons ne nous facilite que le repérage de certaines tendances ou régularités. La législation municipale comportait plusieurs règlements pour diminuer la mobilité des domestiques et les rendre ainsi plus dépendants des employeurs. Aussi était-il interdit de conclure les contrats pour la période plus courte qu'un an. Certes, il arrivait de signer les contrats à long terme, par exemple même

²³ Ibidem, p. 179.

²⁴ J. Lileyko, *Zycie codzienne w Warszawie za czasow Wazów*, Warszawa 1984, p. 106-108.

²⁵ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 59-63.

²⁶ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 186.

²⁷ Ibidem, p. 186.

pour 7 ans. En ce qui concerne la période de démission, sa durée variait de 6 à 10 semaines pour les domestiques, 2 semaines pour les employeurs, 4 semaines pour les deux côtés dans les familles juives²⁸. Le nouvel embauchement nécessitait de présenter les références de l'employeur précédent: la procédure qui visait avant tout à réduire le nombre des fugues du service. Deux principaux facteurs contribuent à une grande fluctuation du personnel:

- 1) L'assiduité des domestiques et leurs capacités professionnelles.
- 2) Les relations qui s'établissent entre les domestiques et leurs maîtres²⁹.

Une partie des femmes effectuant de simples travaux étaient licenciées au bout de la période d'essai. Parmi d'autres facteurs favorisant la mobilité il conviendrait de mentionner les fugues provoquées par le mauvais traitement, délai de paiement, délit –commis ou présumé, perspective de fonder la famille et de s'assurer ainsi un meilleur avenir, surtout dans le cas des femmes. Les situations où les héritiers, après la mort de l'employeur, licenciaient tous ses domestiques, n'appartenaient pas aux exceptionnelles³⁰.

Les informations sur les dettes et les créances complètent notre savoir sur la condition économique des domestiques. Les petites sommes qu'on se prêtait suggéreraient que même les plus riches ne disposaient pas d'un capital plus important. Plus démunis s'endettaient chez leurs maîtres ou de nombreux usuriers³¹.

Les rapports réciproques entre les domestiques et leurs maîtres dépendaient avant tout des traits de caractère et de la situation financière de ces derniers. L'attitude qu'ils adoptaient envers les domestiques se fondait clairement sur les principes patriarcaux. Les règlements de la municipalité dans ce domaine paraissaient assez stricts. Même si la loi défendait à l'employeur de tuer son serviteur, en approuvant pourtant les punitions corporelles, elle favorisait les abus: les peines excessives menaient à l'infirmité ou même à la mort. Par ailleurs, la pratique de fouetter les serviteurs était si répandue qu'on ne la considérait plus comme très cruelle³². Comme le fait d'être maltraité n'autorisait pas d'abandonner le service avant sa fin prévue dans le contrat, les domestiques fugueurs couraient le risque de se retrouver en prison.

Quant aux critiques de la nourriture, trop pauvre ou rebutante, les employeurs se montraient assez rigides en condamnant les mécontents à huit jours de jeûne dans l'isolement et en cas de récidive au séjour dans une maison de correction ce qui

²⁸ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 61-66.

²⁹ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 176.

³⁰ Ibidem, p. 174.

³¹ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 184.

³² M. Bogucka, *opus cit.*, p.131-133.

mettait fin à la carrière de domestique, puisque les candidats devaient présenter les références fournies par leurs derniers maîtres et jouir d'une excellente réputation³³.

Les invocations testamentaires font preuve du rôle positif que jouait l'autorité patriarcale: les maîtres tenaient à y récompenser leurs serviteurs et leur exprimer la reconnaissance et la gratitude pour les années de fidélité³⁴. Sans généraliser, les personnes servant dans une maison bourgeoise faisaient en quelque sorte partie de la famille comme c'était, par exemple, dans le cas des précepteurs ou dans celui des gouverneurs des fils de nobles. Liés à leurs élèves par des liens très proches, voire d'amitié, ils percevaient dans la période de service la possibilité de préparer la future carrière³⁵.

Le souci de la part des testateurs de payer les domestiques de façon rapide et convenable se manifestait dans leurs appels aux héritiers de régler la rémunération du travail. Pourtant le fait de laisser des dispositions ne constitue pas une preuve convaincante du traitement correct qu'ils réservaient aux domestiques. Ils auraient pu agir sous l'émotion du moment, du désir d'expiation, de réparation du mal ou de crainte face à la mort³⁶.

De façon générale, même si la plupart des bourgeois varsoviens ne traitaient pas leurs servants de façon cordiale, ils se montraient plutôt corrects envers eux. On le retrouve dans les remarques des testaments dans lesquelles ils s'expriment sur le personnel négligeant ses devoirs en essayant de lui récompenser les souffrances physiques et morales dues aux accusations gratuites³⁷. Les sources littéraires présentent l'image des cuisinières et des femmes de charge qui au lieu d'aller à la messe vont dans une auberge. Nous y observons également celle des maîtres qui n'arrêtent pas de se plaindre de la qualité du travail domestique en évoquant avec nostalgie les bons temps où le comportement des servants était irréprochable³⁸. Outre la représentation d'une servante paresseuse et indisciplinée, la littérature en transmet une autre, notamment celle d'une dévote très obéie, fidèle, dévouée et infiniment attachée à sa famille.

En ce qui concerne les rapports entre les servantes et les employeurs, les cas d'abuser de l'autorité de la part de ces derniers arrivaient, quels que soient l'époque ou le milieu analysés. Rigides, au moins apparemment, les mœurs de jadis autant que les tentatives de la part des deux côtés ne font pas surgir les actes de violence,

³³ Ibidem, p. 132.

³⁴ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 187.

³⁵ J. Lileyko, *opus cit.*, p. 106-108.

³⁶ A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 188.

³⁷ Ibidem, p. 188.

³⁸ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 59-70.

les récits ou les témoignages directs étant très rares. On ne note que quelques cas extrêmes comme par exemple celui d'une servante qui, pour motif de vengeance sur sa patronne, a commis un meurtre³⁹.

La promotion sociale des domestiques ne trouve pas sa confirmation dans nos sources. Certaines femmes arrivaient à améliorer leur situation par un mariage avantageux ou même par une liaison informelle avec l'employeur. D'autres choisissaient le chemin de délinquance, de vol ou de prostitution. Malgré une relative stabilité de vie, les domestiques constituaient un groupe professionnel exceptionnellement exposé à la dégradation sociale totale vu le manque de ressources pour la période de vieillesse, la dépendance économique des employeurs, les basses qualifications professionnelles et les accidents.

Contrairement aux compagnons artisans les domestiques ne se groupaient pas dans les associations ou les communautés défendant leurs intérêts. Notons l'absence des liens de solidarité socio-professionnelle ce qui avait de graves conséquences négatives sur la condition de tout le groupe: dispersés chez les familles différentes et chargés de tâches différentes, les domestiques n'arrivaient pas à se soulever. La première Association de Laquais n'a été créée à Varsovie qu'à la fin du XVIIIe siècle⁴⁰.

Malheureusement ne ne savons pas assez à propos des occupations auxquelles les domestiques se consacraient pendant leur temps libre⁴¹. Comment se reposaient-ils? Comment s'amusaient-ils? Les œuvres littéraires nous présentent à l'ordinaire l'image des gens qui aspiraient à une autre vie, pareille à celle que menaient leurs maîtres. Les servantes rêvaient de faire des promenades, de danser, de se divertir et d'épouser un noble. Il conviendrait quand même de souligner que le plus souvent les domestiques s'identifiaient avec la famille de leurs maîtres en vivant leur vie et en acceptant l'état de dépendance⁴². Les rapports entre les domestiques et leurs maîtres font l'objet d'une lettre publiée par Ignacy Krasicki (1735-1801)-poète, dramaturge, moraliste, le plus grand écrivain polonais des Lumières. Le texte intitulé "Bon maître" montre aux lecteurs que seulement l'attitude correcte et débonnaire des employeurs pourra changer leurs relations communes: les rendre cordiales et chaleureuses. Aussi sera-t-il possible de s'assurer, par son honnêteté et son esprit de justice, la fidélité et le bonheur de ses serviteurs. Krasicki y glorifie aussi généreusement la grandeur d'âme d'un maître qui ne réchigne pas à se préoccuper de son vieux domestique infirme que

³⁹ Ibidem, p. 63-65.

⁴⁰ J. Bieniarzowna, *opus cit.*, p. 59-70.

⁴¹ J. Lileyko, *opus cit.*, p. 106-108.

⁴² A. Karpinski, *Pauperes. O mieszkancach...*, p. 193-194; M. Kamecka, *La domesticité dans le contexte socio-économique de la Pologne*; dans: *Le phénomène de la domesticité en Europe, XVIe-XXe siècles*, édité par A. Fauve-Chamoux et L. Fialova, Praha 1997, p. 41-49.

le courage d'un loquax qui sauve son employeur de la noyade. Le message éducatif de la lettre illustre d'une manière parfaite la vérité que les maîtres ont les valets qu'ils méritent (*Les bons maîtres font les bons valets*) et que les valets ont souvent les qualités et les défauts de leur maître (*Tel maître, tel valet*). Etant donné la popularité de "Monitor", revue dans laquelle Krasicki présente ses opinions, nous pouvons nous douter que la morale du texte trouve une large audience et que le but de l'auteur est, au moins partiellement, atteint⁴³.

Même si, par rapport à la situation matérielle des autres groupes urbains désavantagés, celle des domestiques paraît plus confortable, ils restent toujours, pour la plupart, dans la catégorie des plus défavorisés. Cependant ni le travail ingrat et mal rétribué ni les mauvaises humeurs des maîtres dont ils tombent souvent victimes ne les décourage à entrer en service: les femmes y voient le moyen de s'assurer la dot, au bout de quelques années de service, elles épousaient un artisan ou un petit commerçant et quittaient leurs patrons. Cependant pour un fort pourcentage des gens issues des milieux pauvres le service demeure l'occupation à vie qui, si on tombait sur les maîtres honnêtes, assurait suffisantes, sinon bonnes conditions d'existence.

La deuxième moitié du XIXe siècle marque le début de profonds changements des villes polonaises dont les sociétés subissent un rapide processus de l'industrialisation. Ces transformations qui se manifestent par la présence des nouvelles classes et couches sociales sont également à l'origine de la naissance et de la disparition de certains groupes professionnels ainsi que des carrières spectaculaires mais aussi de nombreux drames individuels. Malheureusement, notre connaissance des structures socio-professionnelles n'est pas proportionnelle au nombre des statistiques publiées et plusieurs aspects du phénomène de la domesticité attendent toujours d'être analysés dans les ouvrages monographiques.

Nous savons maintenant que dans les années cinquante du XIXe siècle à Cracovie (qui est en 1869 septième ville de la monarchie des Habsbourgs et cinquième en 1910) les domestiques constituaient 5,4% du total des habitants. Trente ans plus tard (1880), ce pourcentage s'est nettement élevé pour constituer 13,3% de toute la population de la ville⁴⁴. Cependant les données de 1931 indiquent une baisse, les domestiques ne constituant que 8,1% de l'ensemble des habitants et 15,9% de toutes les personnes exerçant une activité professionnelle⁴⁵.

⁴³ J. Krasicki, *Pan dobry*, Monitor, nr12, le 12 février 1772, dans: O języku ojczystym, teatrze i edukacji, wybor z „Monitora” (1765-1772), Ignacy Krasicki, réd. J. Rudnicka, Olsztyn 1995, p.79-81.

⁴⁴ J. Bieniarzowna, J.M. Malecki, *Dzieje Krakowa. Krakow w latach 1796-1918*, Krakow 1985, p. 51; L.A. Zyblikiewicz, *Kobieta w Krakowie w 1880 r.*, Krakow 1999, p. 148.

⁴⁵ *Dzieje Krakowa. Krakow w latach 1918-1939*, sous la rédaction de J. Bieniarzowna, J.M. Malecki, Krakow, 1997, p. 31-32.

Tabl. 1. Population des villes analysées (en milliers) aux XVIe-XXe siècles

Ville	Fin du XVIème siècle	Fin du XVIIème siècle	Fin du XVIIIème siècle	1880	1921	1931
Gdansk	40	68	36	109	203	225
Cracovie	20-22	.	24	61	184	219
Lvov	20	33	32	110	219	312
Poznan	18-20	14	14	66	169	245
Varsovie	10-12	20	110	383	937	1172

SOURCE: **Gdansk**: J. Baszanowski, *Przemiany demograficzne w Gdansku w latach 1601-1846 w swietle tabel ruchu naturalnego ludnosci*, Gdansk 1995, p. 109, 142-3; *Encyklopedia historii gospodarczej Polski do 1945 roku*, éd. A. Maczak, t. 1, Warszawa 1981, p. 191; A. Drzycimski, *Polacy w Wolnym Miescie Gdansku w latach 1920-1933. Polityka senatu gdanskiego wobec ludnosci polskiej*, Wroclaw 1978, p. 36; **Cracovie**: M. Bogucka, H. Samsonowicz, *Dzieje miast i mieszczanstwa w Polsce przedrozbiorowej*, Wroclaw 1986, p. 370-2; J. Bieniarzowna, J.J. Malecki, *Krakow w wiekach XVI-XVIII*, Krakow 1994, p. 567, L.A. Zyblikiewicz, *Kobieta w Krakowie w 1880 r. Studium demograficzne*, Krakow 1999, p. 43; *Historia Polski w liczbach. Ludnosc, Terytorium*, éd. A. Jezierski, Warszawa 1994, p. 152; **Lvov**: M. Bogucka, H. Samsonowicz, op. cit., p. 372; *Encyklopedia...*, p. 445; *Historia...*, p. 152; **Poznan**: M. Bogucka, H. Samsonowicz, op. cit., p. 370; *Dzieje Poznania do roku 1793*, éd. J. Topolski, t. 2, Warszawa-Poznan 1988, p. 665; M. Kedelski, *Rozwoj demograficzny Poznania w XVIII i na poczatku XIX wieku*, Poznan 1992, p. 127; *Rocznik Statystyczny Stolecznego Miasta Poznania za lata 1922-1924*, Poznan 1926, p. 24; *Historia ...*, p. 152; **Varsovie**: M. Bogucka, H. Samsonowicz, op. cit., p. 370; *Warszawa w latach 1526-1795*, éd. M. Bogucka et les autres, Warszawa 1984, p. 189, 272, M.M. Drozdowski, A. Zahorski, *Historia Warszawy*, Warszawa 1981, p. 252; *Historia ...*, p. 152.

En ce qui concerne la ville de Poznan, capitale de la Grande Pologne, les domestiques y constituaient 4,3% du total des habitants en 1921 et 4,5% en 1931: soit 8,7% de tous les travailleurs⁴⁶. Nous notons les proportions un peu plus élevées pour Varsovie -8% en 1921; 10,1% en 1931 et 10,3% en 1938⁴⁷. Dans les petits centres, le pourcentage des domestiques baissent sensiblement. Pour comparer, par exemple, en 1931 à Sandomierz, ville moyenne avec plus de 20 mille habitants, il n'y avait que 2,2% des domestiques⁴⁸.

S'il s'agit de l'une des caractéristiques les plus importantes du phénomène de la domesticité, notamment sa féminisation, elle est toujours aussi élevée que dans les siècles précédents. Par exemple, à la fin du XIXe siècle à Cracovie, les femmes constituaient 78,5% et en 1931 même 98% du total des domestiques. Les mêmes proportions s'observent à Varsovie -77,2% en 1882, 78,2% en centre-ville et 76,4% en banlieue en 1897⁴⁹.

⁴⁶ *Dzieje Poznania w latach 1793-1945*, sous la rédaction de J. Topolski, L. Trzeciakowski, Warszawa-Poznan, 1998, p. 972-976.

⁴⁷ M.M. Drozdowski, *Warszawa w latach 1914-1939*, Warszawa 1990, p. 260-263

⁴⁸ *Dzieje Sandomierza*, sous la rédaction de W. Czajka, Warszawa 1994, p. 31.

⁴⁹ M. Nietyksza, *Przemiany aktywno ci zawodowej kobiet. Warszawa na przelomie XIX i XX wieku*; dans: *Kobieta i spoleczenstwo na ziemiach polskich w XIXw.*, sous la rédaction de A. Zarnowska, A. Szwarz, Warszawa 1990, p. 153.

On entraînait rarement en service avant l'âge de 14 ans. En 1880, les jeunes serviteurs (au-dessous de 15 ans) constituaient à peine 3% de l'ensemble (2,7% chez les catholiques et 5,8% chez les Juifs). Les jeunes célibataires entre 15-24 ans se plaçaient à la tête de tout le groupe – 46,7% (44,1% chez les catholiques et 65% chez les Juifs). S'il s'agit de l'âge des hommes, les chiffres sont toujours plus élevés.

Le service n'arrête pas d'attirer les femmes: en 1880, 54,9% des catholiques de Cracovie travaillaient comme domestiques, 11,4% travaillaient dans l'industrie et 9,2% dans l'administration ou exerçaient des professions libérales. Pour comparer, dans la même période, il n'y avait que 40,1% des domestiques juives mais 24% des commerçantes. Deux ans plus tard à Varsovie, les domestiques constituaient 48,8% du total des femmes exerçant une activité professionnelle; à la fin du XIXe siècle, il y en avait 42,5% dans le centre et 26,6% en banlieue⁵⁰.

Les domestiques se recrutaient pour la plupart des jeunes paysannes venues dans les grandes villes à la quête d'un travail: certaines régions (Galicie, Mazovie, Podlachie) connaissant une forte surpopulation. Présentons ici quelques chiffres qui confirment nettement le phénomène de l'immigration: en 1931, 16 056 servantes dans le groupe de 17 760, c'est-à-dire plus de 90%, logeaient chez leurs employeurs⁵¹. Elles acceptaient leurs exigences démesurées en échange des petits salaires de misère et des conditions de logement très modestes. Comme pour les jeunes hommes qui considéraient leur travail d'artisan ou à domicile comme une période transitoire avant une activité industrielle, pour les femmes, elles aussi, le service précédait un autre travail, mieux payé, par exemple dans l'artisanat ou dans l'industrie⁵².

Les transformations sociales que subissent les villes après la Première guerre mondiale se reflètent dans la structure des ménages suivant la taille et le nombre des domestiques et des compagnons. L'analyse de 72 000 ménages habitant à Poznan en 1931 a démontré que 11% à peine employaient des gens de service contre 88% qui n'en employaient pas; la moitié des domestiques travaillaient dans les maisons situées dans le centre-ville⁵³. Ces statistiques font preuve des changements qui se sont opérés dans la structure des ménages urbains.

Le phénomène de l'industrialisation ressenti en Pologne dans la deuxième moitié du XIXe siècle, alors plus tard qu'en Europe Occidentale, entraîne également les changements considérables dans les rapports entre l'employeur et le serviteur dont la qualité n'est plus la même: les anciens engagements réciproques disparaissent et

⁵⁰ Ibidem, p. 150

⁵¹ *Dzieje Krakowa, opus cit.*, p. 31.

⁵² M.M. Drozdowski, *op. cit.*, p.260.

⁵³ *Dzieje Poznania, opus cit.*, p. 972-974.

les relations se dépersonnalisent. Le monde des domestiques du XIXe siècle possède aussi son hiérarchie au sommet de laquelle se trouvent toujours les précepteurs et les gouvernantes -mais dans les familles les plus riches. Cependant la situation de la majorité, désarmée et dépourvue d'assistance de la part de la société, paraît aussi difficile qu'avant. Nous pouvons nous douter de tous les drames et conflits: il s'avère en effet que la présence et les regards des domestiques gênent les patrons en les mettant parfois mal à l'aise et en perturbant leur intimité familiale. Nombreuses sont les oeuvres littéraires de l'époque dans lesquelles nous retrouvons le climat de tension et d'incompréhension.

La nouvelle réalité économique dans laquelle fonctionnent la plupart des ménages urbains, de plus en plus petits, n'admet plus la présence d'autant de domestiques qu'avant. Toute différente que soit la taille des ménages, les exigences des maîtres restent invariables et stables: ils chercheront toujours à recruter des employeurs travailleurs et dignes de confiance.

Le début du XXe siècle annonce déjà les changements dans les comportements des domestiques qui se montrent plus mobiles, moins soumis, sourds et indifférents aux conseils des maîtres mais en même temps plus conscients de leurs objectifs et plus persévérants dans leur réalisation, ce qui se fait voir, par exemple, dans le nombre des petites annonces inondant la presse de l'époque. Il est évident que l'institution traditionnelle du service domestique est entrée dans la nouvelle période de son développement.